



RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA NATIONAL CONFERENCE OF STATE LEGISLATURES

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)- Charleston (Caroline du Sud)- 26 au 28 janvier 2018
PARTICIPANT	<ul style="list-style-type: none">- M. Guy Ouellette, député de Chomedey et membre de la DANREU
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- Depuis 2000, l'ANQ participe, à titre de membre international affilié, aux activités de la National Conference of State Legislatures (NCSL), une organisation américaine parlementaire réunissant des législateurs des 50 États fédérés.- En 2005, l'ANQ a obtenu un poste sans droit de vote au comité exécutif de la NCSL, devenant ainsi le premier membre international affilié à siéger à cette instance.- Le comité exécutif de la NCSL gouverne l'organisation. Il supervise, contrôle et dirige les activités de la NCSL et de ses différentes commissions de travail.- L'ANQ siège au sous-comité sur les relations et les communications avec les membres de la NCSL.
THÈMES	<ul style="list-style-type: none">- Préparation de l'assemblée annuelle 2018 et affaires courantes de l'organisation- Rencontre du sous-comité sur les communications et les relations avec les membres.
OBJECTIFS ET ENJEUX	<ul style="list-style-type: none">- Promouvoir le maintien des accords de libre-échange entre le Canada et les États-Unis.- Faire la promotion de la Conférence interparlementaire sur le libre-échange qui aura lieu à Québec, du 15 au 18 mars 2018.- Participer activement aux réunions du comité exécutif de la NCSL.- Veiller aux intérêts du Québec au sein de l'organisation, notamment lors de la rencontre du comité exécutif.

OBJECTIFS ET ENJEUX (SUITE) - Positionner les enjeux d'intérêt pour le Québec en prévision du prochain Sommet législatif de la NCSL qui aura lieu à Los Angeles, du 29 juillet au 2 août 2018.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Le député québécois a pris la parole lors de la réunion du comité exécutif afin de promouvoir la Conférence interparlementaire sur le libre-échange du 15 au 18 mars 2018.
- Le député a rencontré une délégation de 5 parlementaires du Kenya, en visite pour se renseigner sur les pratiques de contrôle parlementaire de l'administration publique aux États-Unis. Ce fut l'occasion pour le législateur québécois de présenter le travail de l'ANQ en la matière, notamment les mandats de la Commission de l'administration publique.
- Les échanges fructueux entre le député et ses homologues ont permis de renforcer le réseau parlementaire de l'Assemblée nationale.
- Le comité exécutif a entériné les états financiers de l'organisation et reçu les rapports des divers comités permanents et des groupes de travail de la NCSL.
- Par sa présence à la réunion du comité exécutif, le député a eu la possibilité de consolider les liens déjà existants entre l'ANQ et la NCSL. Une centaine de délégués étaient présents à cette réunion.

COÛT	Repas	190,00 \$
	Hébergement	831,63 \$
	Transport ¹	684,80 \$
	Interprétation	0,00 \$
	Autres ²	100,00 \$
	Total	1 806,43 \$

¹ Peut inclure des coûts de transport aérien et terrestre, pour se rendre sur les lieux de la mission et sur place, ainsi que des frais de stationnement.

² Peut inclure des frais d'inscription, de bagages, de visa et passeport, de vaccin et médicaments, de communication, des frais liés à une variation du taux de change et d'autres frais inhérents.